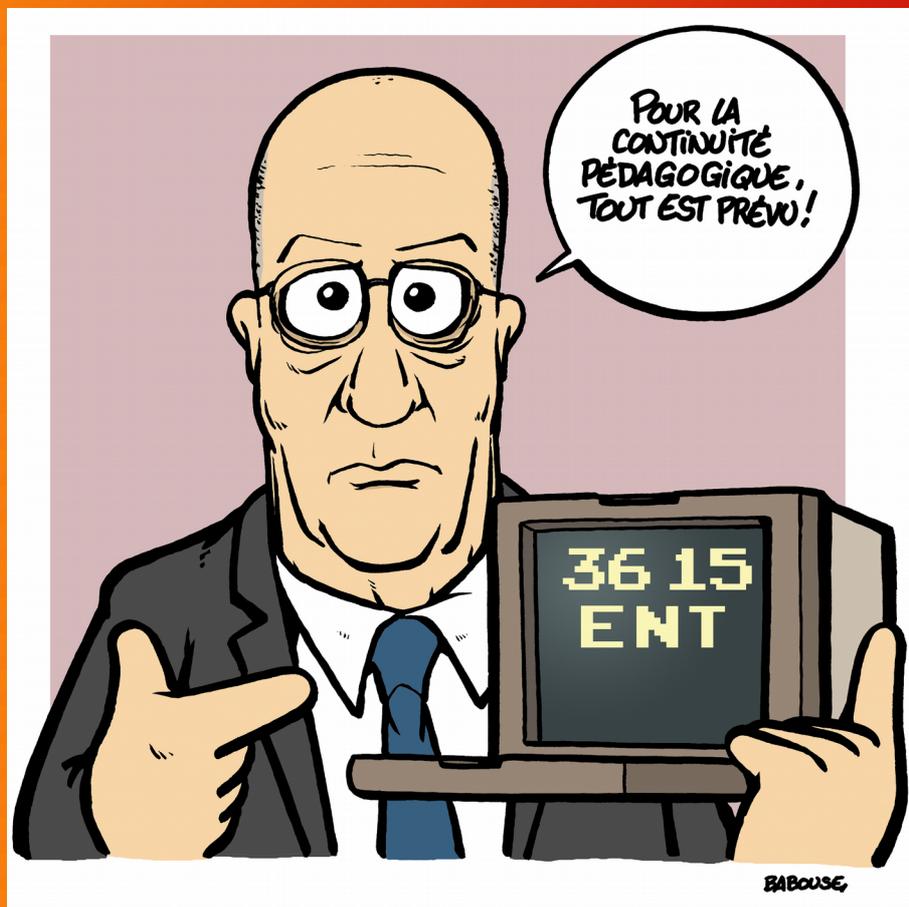


# SNES Créteil

# L'hebdo

Vendredi 3 avril 2020



1

Édito  
La continuité syndicale

2

Les mutations 2020 :  
le SNES -FSU à vos côtés !

3

Il ne fait pas bon  
être contractuel-le-  
dans l'académie de Créteil

4

Restons mobilisé-e-s  
pour le respect des droits  
des femmes !

5

E3C :  
quel gâchis !

## La continuité syndicale

1

Le ministre de l'Éducation Nationale s'est exprimé sur l'organisation du bac et du DNB. Ne nous trompons pas, la consultation avec les organisations syndicales dont parle JM. Blanquer se limite actuellement à des suppositions et des « au cas ou.... ».

Un acquis dans l'immédiat : les dates des congés de printemps ne sont pas modifiées : nous sommes donc en congés ce week-end, ce qui suspend le télétravail. Élèves et collègues en ont besoin pour tenter de se construire une période moins angoissante dans la mesure du possible et de leurs conditions de vie. Le ministre annonce un soutien particulier sur la base du volontariat, pour les élèves fragiles pendant la deuxième semaine des vacances. Les modalités de ce nouveau dispositif ne sont actuellement prévues par aucun texte, nous en reparlerons.

Nous ne pouvons - pour des raisons matérielles - assurer la parution et la distribution de notre « journal du SNES Créteil » comme d'habitude. Pour garder néanmoins contact entre nous, un petit journal - 2 pages - vous parviendra chaque semaine sur votre messagerie.

Nous vous proposons également de vous exprimer dans une rubrique « vous avez la parole ». Nous publierons les avis, remarques, textes... La seule limite que nous nous donnons est le nombre de signes : pas plus de 1500 caractères + espaces, pour donner à chacun.e la possibilité de s'exprimer.

Nous vous espérons en bonne santé, vous et les vôtres.

■ **Émilie CLAIR, Martine CLODORE, Mathieu LOGOTHETIS**

## Les mutations 2020 : le SNES-FSU à vos côtés !

**2** Pour la première fois, cette année, le mouvement interacadémique s'est déroulé sans le contrôle des barèmes et des affectations de l'ensemble des candidat-e-s à la mobilité par les élu-e-s du SNES-FSU. Ainsi, il n'est plus garanti à chaque demandeur/euse de mutation un traitement égalitaire et transparent de sa situation : le résultat communiqué peut être erroné.

C'est pourquoi, si vous avez demandé une mutation interacadémique au mouvement général et/ou au mouvement sur postes spécifiques nationaux, nous vous invitons à formuler un recours auprès de l'administration dès lors que : Vous n'avez pas obtenu votre vœu 1 ; Vous avez été affecté-e en extension ; Vous n'avez pas obtenu de mutation ; Vous considérez que le barème retenu par l'administration n'est pas correct et/ou que l'administration n'a pas pris en compte les éventuelles demandes de modification que vous aviez formulées. Ce recours doit être adressé au Ministère dans un délai de deux mois à compter de la notification de votre résultat de mutation. Nous vous conseillons d'agir au plus vite.

En effet, l'étude des premiers recours aura lieu fin mars. Les dossiers qui parviendront après cette date seront étudiés début mai.

**Nous sommes en phase de mouvement intra-académique.** Le SNES-FSU Créteil a demandé et obtenu un délai supplémentaire pour la formulation des vœux. Néanmoins, contre toute attente, et contrairement aux autres académies, le rectorat de Créteil persiste à vouloir maintenir le délai de 2 jours (du 6 au 8 avril) pour renvoyer la confirmation de demande de mutation (AR) à votre DPE par mail ! Nous continuons à demander un allongement de cette période au vu des difficultés techniques, des situations parfois difficiles des collègues (santé ou soin des proches mais aussi difficultés de modifier les AR en pdf.). Si le Rectorat ne répond pas à cette demande, il vous faudra néanmoins impérativement confirmer vos vœux et votre participation au mouvement intra dans ses délais (voir article en ligne <https://creteil.snes.edu/Urgent-Mutations-intra-academiques-prolongation-de-la-campagne.html>).

Selon le calendrier actuel, du 5 au 19 mai, lors de l'affichage des barèmes, vous pourrez encore vérifier et contester les barèmes. Mais pour le moment il est essentiel de valider votre participation au mouvement intra!

■ **Ludovic CHAPSAL, Anne RICHARD**

## Il ne fait pas bon être contractuel-le dans l'académie de Créteil !

**3** La rentrée a été catastrophique avec des non-renouvellements en masse sans octroi d'attestations chômage, des contrats non conformes aux réalités, des erreurs d'indices, des HSA/HSE non payées, des problèmes pour le renouvellement des titres de séjour...

Autant de problèmes s'ajoutant à ceux de la "réforme" du bac, puisque les collègues n'ont pas été convoqué-e-s aux stages pour comprendre les modalités des E3C, ou n'ont souvent pas pu accéder aux supports pour choisir les épreuves.

La précarité extrême des non-titulaires ne leur a pas vraiment permis légitimement de participer au blocage de ces épreuves.

La DPE 2 gère au cas par cas les innombrables erreurs commises par des services débordés. Lorsque les collègues obtiennent gain de cause avec engagement écrit, cela n'est pas suivi des faits et leurs requêtes demeurent régulièrement en suspend. La CCP consacrée aux CDIisations et promotions d'indices a aussi été repoussée en avril, sans date précise.

Ce retard inacceptable inquiète une fois de plus les collègues en attente de revalorisation.

La DPE 2 ne reçoit plus que sur rendez-vous et pour les situation urgentes... Encore faut-il, pour obtenir une entrevue, réussir à joindre le rectorat ! Il nous reste à espérer que le tout récent départ du chef de service sera en faveur de l'armée fluctuante des professeur-e-s précaires de Créteil.

■ **Riley BLOOMER-LUDWIG,  
Marc BERTHET,  
Damien BESNARD**

## Restons mobilisé-e-s pour le respect des droits des femmes !

**4** Avec 62% de femmes dans la fonction publique dont, 78% dans la fonction publique hospitalière, 82% chez les professeur-e-s des écoles, 78% des hôtes-ses de caisse, 70,5% des agent-e-s d'entretien, les femmes sont en première ligne dans la lutte contre la crise sanitaire que nous traversons. D'autres part, les femmes sont toujours davantage investies dans la sphère domestique que les hommes. A l'heure de la fermeture des crèches et établissements scolaires, certaines cumulent un temps plein en télétravail, la garde des enfants qu'il faut également accompagner dans le travail scolaire, ainsi que les tâches quotidiennes habituelles.

De nombreuses enseignantes subissent particulièrement cette double journée de travail. N'oublions pas qu'il est possible de bénéficier d'un arrêt de travail pour garde d'enfant pour l'un des deux parents et que la garde des enfants comme les tâches domestiques ne sont pas réservées aux femmes ! N'oublions pas également que la situation de confinement rend plus vulnérable les femmes victimes de violences dans le couple. La vigilance et la solidarité sont donc de mise. Gardons le contact par tous les moyens afin de secourir, prévenir et alerter pour qu'aucune femme ne reste isolée.\*

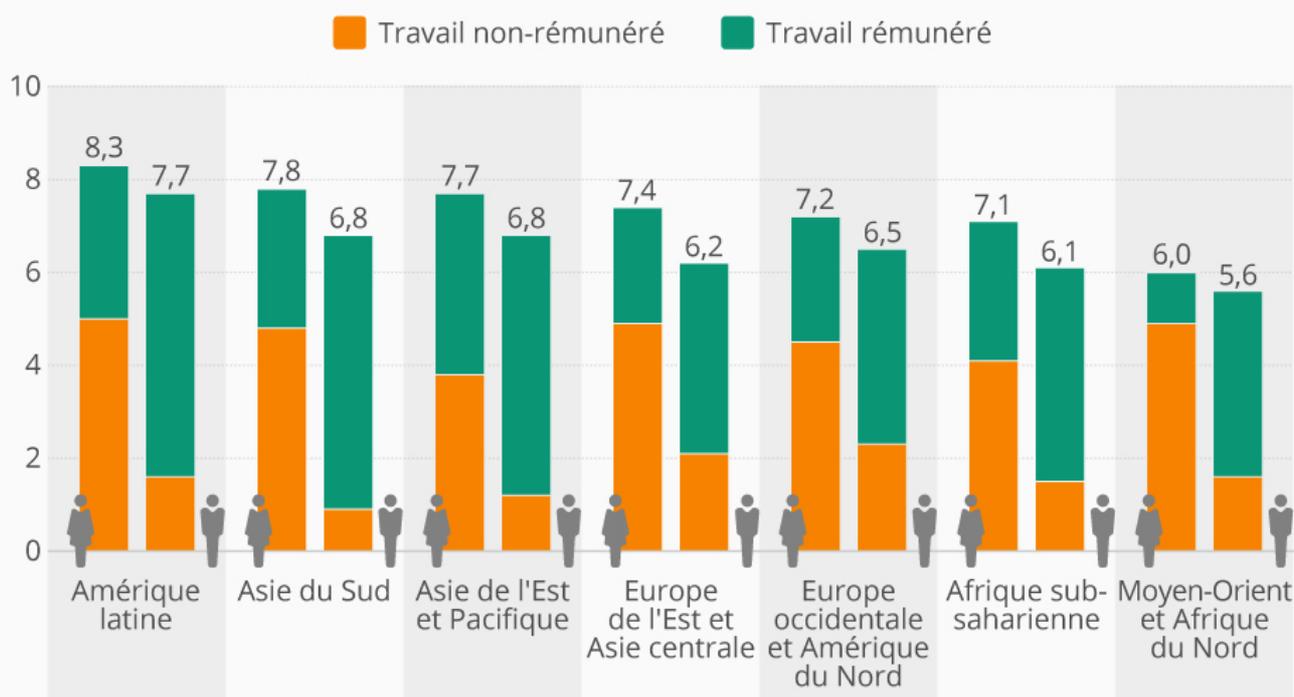
Après les mobilisations de millions de personnes partout dans le monde le 8 mars, la lutte pour une transformation sociale résolument féministe de la société doit plus que jamais se poursuivre sans relâche dans les sphères privées, professionnelles et politiques.

**\* Si vous êtes victime ou témoin de violences, appelez le 3919, ligne d'écoute nationale Violences Femmes infos ou le 17 et 114 par SMS numéros d'urgence.**

■ **Martine CLODORE, Amandine CORMIER, Blandine PAULET**

### Les femmes travaillent plus que les hommes

Nombre d'heures travaillées en moyenne chaque jour en 2017, par sexe et par région



## E3C : quel gâchis !

**5** Le bilan des E3C dans notre académie, comme dans toute la France, n'est pas brillant. Le déroulement des épreuves, marqué par l'improvisation et la désorganisation, s'achève sur un énorme gâchis. Une bonne moitié des 113 établissements de l'académie s'est manifestée par différentes actions d'opposition. Comment parler alors d'une minorité de radicalisé-e-s ? Présence policière, huissier, violences, menaces, contraintes, contexte anxiogène, reconductions stériles n'ont rien à faire dans nos établissements et n'ont pas garanti la sérénité ni la bienveillance requises pour valider un examen national.

Le mouvement de refus massif d'élèves, de personnels et de parents n'est pas le fruit du caprice de quelques extrémistes en mal d'expression. Les E3C constituent une proposition hybride et inapplicable. Comment un contrôle pourrait-il être commun et continu ? Formatif et sommatif ? S'imposer dès le mois de janvier pour évaluer des programmes mal conçus, imposés de force ? Être validé par des sujets défaillants à tous points de vue ? Susciter l'inquiétude des collègues et un sentiment d'insécurité chez les élèves ?

On a nié la nécessité d'un vrai temps d'appropriation et de préparation, indispensable en amont ! On a dénigré, en aval, le travail de correction : numérisation inappropriée, rémunération et temps disponible insuffisants ! La réforme du lycée pensée pour réduire encore l'investissement de l'État dans l'Éducation (moins d'épreuves, moins d'enseignements, moins de profs, plus d'inégalités...) doit être abandonnée.

Cessons la course effrénée des innovations creuses, des réformes sans audit et sans moyens, cessons d'économiser sur le dos des lycéen-ne-s, garantissons à chacun des apprentissages solides, des évaluations dignes, crédibles et vraiment nationales.

■ **Valérie CHEMIN, Catherine ROUSTAN**

«

**Cessons  
la course effrénée  
des innovations creuses,  
des réformes sans audit  
et sans moyens.**

»

